



Procès-verbal du conseil de la  
Municipalité régionale de comté de Drummond

Province de Québec  
MRC de Drummond

**Conseil des maires et mairesses de la MRC de Drummond**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil des maires et mairesses de la Municipalité régionale de comté de Drummond tenue à la salle du conseil de la MRC de Drummond, située au 436, rue Lindsay, Drummondville, le vendredi **27 mai 2022 à 8 h**, le tout conformément aux dispositions du Code municipal et au règlement MRC-754.

**SONT PRÉSENTS MESDAMES ET MESSIEURS :**

Stéphanie Lacoste	préfète
Sylvie Laval	mairesse de Durham-Sud
François Fréchette	maire de L'Avenir
François Parenteau	maire de Lefebvre
Stéphane Dionne	maire de N-D-du-Bon-Conseil, Paroisse
Sylvain Jutras	maire de N-D-du-Bon-Conseil, Village
Guy Lavoie	maire de Saint-Bonaventure
Éric Leroux	mairesse de Saint-Cyrille-de-Wendover
Jean-Guy Hébert	maire de Sainte-Brigitte-des-Saults
Richard Kirouac	maire de Saint-Edmond-de-Grantham
Gilles Beauregard	maire de Saint-Eugène
Sylvain Cormier	maire de Saint-Félix-de-Kingsey
Nathacha Tessier	mairesse de Saint-Germain-de-Grantham
Robert Julien	maire de Saint-Guillaume
Maryse Collette	mairesse de Saint-Lucien
Line Fréchette	mairesse de Saint-Majorique-de-Grantham
Benoît Yergeau	maire de Saint-Pie-de-Guire
Yves Grondin	représentant de Drummondville

**EST ABSENTE :**

Line Fréchette	mairesse de Saint-Majorique-de-Grantham (présente en visioconférence)
----------------	---

Ceux-ci formant quorum et siégeant sous la présidence de madame Stéphanie Lacoste, préfète.

Est également présente :

Christine Labelle, directrice générale



## **1. MOT DE BIENVENUE ET PRÉSENCES**

La préfète souhaite la bienvenue aux membres du conseil, puis procède à l'appel des présences.

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

*MRC13112/05/22*

CONSIDÉRANT le projet d'ordre du jour déposé,

Il est proposé par Richard Kirouac  
Appuyé par Jean-Guy Hébert  
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance.

L'ordre du jour se lit comme suit :

- 1. Mot de bienvenue et présences**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Entente de fin d'emploi de l'employé n° 57**
- 4. Période de questions sur le sujet à l'ordre du jour**
- 5. Levée de la séance**

ADOPTÉE

## **3. ENTENTE DE FIN D'EMPLOI DE L'EMPLOYÉ N° 57**

*MRC13113/05/22*

CONSIDÉRANT le contrat de travail intervenu entre la MRC de Drummond et l'employé n° 57 le 12 mars 2018;

CONSIDÉRANT que les parties ont convenu d'un commun accord des modalités de fin d'emploi de l'employé n° 57;

Il est proposé par Sylvain Jutras  
Appuyé par Richard Kirouac  
ET RÉSOLU

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante pour valoir à toutes fins que de droit.

D'AUTORISER la préfète, madame Stéphanie Lacoste, à signer l'entente de fin d'emploi intervenue avec l'employé n° 57.

D'AUTORISER la directrice générale à poser tous les gestes donnant plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE



#### 4. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LE SUJET À L'ORDRE DU JOUR

Une période de questions est disponible aux citoyens. Monsieur Éric Beaupré, journaliste, adresse trois questions à la préfète :

1. Monsieur Éric Beaupré pose une question en lien avec une plainte en harcèlement et demande des précisions à cet effet. La préfète répond qu'elle n'émettra aucun commentaire à ce sujet.
2. Monsieur Éric Beaupré demande si l'employé n° 57 a été suspendu. La préfète répond qu'elle n'émettra aucun commentaire à ce sujet.
3. Monsieur Éric Beaupré demande si le poste occupé par l'employé n° 57 est présentement ouvert. La préfète répond qu'elle n'émettra aucun commentaire à ce sujet.

#### 5. LEVÉE DE LA SÉANCE

*MRC13114/05/22*

L'ordre du jour ayant été épuisé et aucune autre proposition n'étant faite,

Il est proposé par Nathacha Tessier  
Appuyé par Guy Lavoie  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil lève la présente séance.

ADOPTÉE

LA SÉANCE EST LEVÉE À 8 H 35

---

Stéphanie Lacoste  
Préfète

---

Christine Labelle  
Directrice générale